

trouvons au n° du 14 fév. 1849 du journal malmédien *La Semaine* l'annonce suivante :

AUJOURD'HUI DIMANCHE 18 FÉVRIER 1849

ON DONNERA DANS LA SALLE BRAGARD

Une première représentation de

LU DOBE MARIÈGE

Morceau wallon en deux actes et en vers

Le prix d'entrée est de 10 sgrs par cavalier pour lesquels on recevra une bouteille de vin.

La salle sera ouverte à 7 heures

On commencera à 8 heures précises

Déjà en ce temps-là, les *roles* n'étaient autre chose que des persillages innocents. La chanson « *Lu Célibataire* » extraite du *role* du même nom en est une preuve. Cette chanson fut faite au sujet d'un nommé *Kaiser* après qu'il eut reçu son congé de sa bien-aimée, qui se maria à un autre. *Kaiser* chanta lui-même dans le *role* susdit ces trois couplets où il prend gaiment son parti de l'aventure et vante les avantages de la liberté.

La chanson de *l'Allemand*, que nous donnons ci-dessous, a également appartenu à un *Role* où elle faisait sans doute allusion à un fait récent. On a perdu le souvenir de ce fait, mais la chanson est encore bien connue.

Dju m'rayereus bin l's ús fou do l'tièsse. — Dju n'sés su dj' sos mwar ou viquant : — Qui areût pinsé quu m'maitresse — Mu plantreut là don po 'n' al'mand. — Ille m'a djuré cint et cint fies — Quu s'couër esteut da mine, hay'nette. — Adjourdu, ille mu toune lu dri. — Et ille mu fait bâhi brézette.

Tos les djours à l'eise o manédje. — Assis tos deusse so l'même tcheyire, — Mu boque fuzève petter s'visedje — Dju l'guétyève bráv'mint po l'fer rire : — A m'tour dj'esteus guétyi, bâhi, — Ille mu d'nève à fwace des rawettes! — Adjourdu, ille mu toune lu dri — Et ille mu fait bâhi brézette (1).

(1) TRADUCTION : Je m'arracherais bien les yeux hors de la tête. — Je ne sais si je suis mort ou vivant. — Qui aurait pensé que ma maîtresse — Me planterait donc là pour un Allemand! — Elle m'a juré cent et cent fois — Que son cœur était à moi tout-à-fait — Aujourd'hui, elle me tourne le derrière — Et elle me fait baiser braisette (elle se moque de moi).

Tous les jours à la veillée dans le ménage (au logis) — Assis tous deux sur la même chaise — Ma bouche faisait retentir son visage — Je la chatouillais bravement pour la faire rire : — A mon tour, j'étais chatouillé, baisé — Elle me donnait [à] force [des] surplus — Aujourd'hui elle me tourne, etc...

[L'expression : faire à quelqu'un *bâhi brézette*, par laquelle se termine chaque couplet, existe aussi à Liège et se trouve au n° 192 du *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd. C'est une formule considérée comme très facétieuse, employée dans le sens de « envoyer faire lanlaire ». Il est dit dans l'ouvrage cité : « Aux personnes qui demandent qu'est-ce que *brézette*, on répond *c'est l'cou d'une gatte* ». Mais il est évident que cette explication n'est pas la bonne : le sens exact paraît être dans une allusion plus indécente encore. — O. C.]

Mais revenons aux *roles* modernes.

Il est midi quand les acteurs des différents *roles* quittent leurs locaux, musique en tête, pour faire une promenade en ville. Mais quelle différence entre celle-ci et celle de la *bûche courante*. Tandis qu'hier c'était l'élégance qui prévalait, aujourd'hui c'est le naturel qui l'emporte. Voyez, par exemple, ce *role* de 1896 : c'est une bande de *chaudronois* ou relameurs ambulants qui se sont trouvés réunis en notre ville et qui tantôt vont se conter les aventures de leurs pérégrinations. Couverts de haillons, ils s'avancent nonchalamment, chargés de souricières ou de vieux chaudrons et suivis de femmes, souvent ornées de respectables moustaches et qui, un nouveau-né sur le dos, tirent d'énormes bouffées du brûle-gueule qu'elles tiennent entre les dents. Terminant le cortège, s'avancent des charrettes couvertes de toiles rapiécées, trainées par des haridelles essouffées, grouillantes d'enfants sordides qui se débattent dans la paille et les loques. C'est d'un naturel parfait, et pour un peu, devant cette invasion de loqueux suspects, on s'empresserait de fermer sa porte à double tour!

La promenade terminée, les acteurs donnent la première représentation du *role* sur une estrade mobile, devant leur local. La Société au complet chante une ouverture avant la représentation et après, un finale; l'un et l'autre sont composés pour l'occasion et tirés du fond du sujet. L'ouverture est généralement un pas-redoublé et le finale une valse. Après l'ouverture le chœur évacue la scène sur laquelle reste, selon que le comporte le sujet, l'acteur principal seul (*role* de 1897, *Lu congrès d'femmes*) ou plusieurs acteurs (*role* de 1888, *Lu caffè Talbaffe*) ou encore tous les acteurs (*role* de 1896, *Les chaudronois*). Mais quelle que soit la manière dont l'auteur fait entrer en scène ses personnages, toujours l'acteur principal fait un discours d'ouverture, dans lequel il expose le sujet du *role* : c'est une espèce de prologue. Ce prologue est suivi ou de couplets chantés ou de discours et de dialogues en vers. C'est là véritablement le corps du *role* et, que les couplets soient chantés ou récités, l'auteur a eu soin de mettre toujours la pointe dans la dernière ligne. Avant le finale qui est chanté par le chœur, le premier acteur dans son épilogue fournit le résumé de tout ce qui vient de se dire.

Les *roles* sont généralement écrits en vers et dialogués : ces factums ne peuvent cependant être appelés « comédies », l'action étant pour ainsi dire nulle.

Les représentations des *roles* se répètent cinq ou six fois sur les places principales de la ville et ne cessent que la nuit venue.

Les *roles* que nous citons ont été représentés par la Société de chant l'Union Wallonne et composés par M. Guillaume

Bonner, qui en a écrit au moins une vingtaine pour cette Société. Il a mis gracieusement à notre disposition ses manuscrits. Les sociétés La Fraternité et La Malmédienne donnent également chaque année de beaux *roles*; mais nous n'avons pu nous les procurer.

Pour donner une idée de ces pasquilles, nous donnons ci-dessous une analyse sommaire du *role* de l'Union wallonne en 1897 :

Le sujet était : *La Corporation des bouweresses* (lessiveuses), fondée à *Mam'dy lu diévain crâs-jour* (le dernier jour gras) avec la devise : *Qui n'pout nin hagni, qu'i resse* « qui ne peut mordre, qu'il rase ».

L'introduction consiste dans le *Réglumint* de cette prétendue corporation. Il y est dit qu'elle n'est pas constituée « sous le rapport du *trimpéppe* (imbibition du linge) *do bouédge* (du lessivage) ou *do soriédje* (rinçage), mais bien sous celui *do ramaljédje*, *do caqu'édje* et *do raclapédje*, autrement dit du ramage, du caquetage et du « rapportage ». Nous voilà de suite au point. Le *role* énumère ensuite les conditions essentielles requises pour l'admission des membres; elles se résument en une seule : avoir la langue bien affilée... et longue.

Pour s'assurer contre la fraude, on procédera à la mensuration des langues des postulantes... et cela, à la toise !

Ainsi décidé et arrêté, le règlement se clôt par de derniers conseils aux membres dans l'exercice de leur profession de caqueteuse. Et alors commence le *role* proprement dit, qui consiste dans le défilé et l'interrogatoire des aspirantes.

Voici *Babette Cloté* « Babet Clos-l'œil ». Elle s'approche de la toise. On remarque qu'elle a *one timwe à lipette et à cresse* « une langue à lambeaux et à crête ». Elle fait valoir ses qualités : elle est fureteuse; elle retourne curieusement chaque pièce de linge et elle a ainsi découvert « plus d'un jeu » elle a « pris plus d'un oiseau dans le nœud coulant ». Dernièrement, en imbibant les robes d'une demoiselle, je tâte un secret dans la poche : vite je regarde et je trouve... devinez ? *C'la m'gottère o cour* « cela me gouttait dans le cœur » (c'est-à-dire j'en avais le pressentiment) : c'était un billet doux entouré d'une faveur bleue. Je le lis : un rendez-vous sous les sapins, pour le jour même. J'y fus, pour épier *Colin et Mayon* (les amoureux typiques) et les surprendre. Et malgré qu'il neigeait à flocons, je jouis d'une belle éclipse de lune, visible seulement pour notre horizon... » Là-dessus, on rit. Et sans doute dans la foule quelque jeune personne, se disant à part elle que le *role* a un fond historique, craint qu'un souvenir ne la trahisse, et rit beaucoup trop haut...

Voici une deuxième *bouweresse*. Celle-ci s'appelle *Tonnette Gros-minton* « Toinette Grosmenton ». Sa langue est *comme one longue sucordjire* « comme un long fouet ». On croit n'avoir jamais fini de la dérouler. « Parlez un peu, montrez votre blague, qu'on entende si vous savez le *tic* et le *tac*. » Elle ne se le fait pas dire deux fois. Son défaut est bien connu dans toute la ville, allez : les femmes la montrent au doigt, les hommes la raillent, les petits garçons lui soufflent des pois à la figure avec des tubes de fer blanc; on lui seringue de l'eau jusque dans la nuque. *Lu Linârd Servais* lui dit toujours quand elle va mettre son linge au verger, qu'elle est une... lessiveuse sans pareille ! Mais cela ne l'empêche pas, en cette circonstance solennelle, de dire ce qu'elle sait. On dit que des soldats vont venir s'installer par ici. Quand on n'en aurait qu'un bataillon *n'pôris dêtja esse ahèssi* « nous pourrions déjà être pourvues des *ahesses*, des choses qui nous manquent. » *I n'arèt pu mèsâhe* (plus besoin) *d'incènter* : *Nos djônés*

fèyes, des radjes galles des rouges collets, c'est-à-dire des soldats), voudront toutes avoir un petit morceau, *on p'tit boquet*... Et de rire.

Le défilé des postulantes continue. Chacune a son originalité et la fait valoir par le récit d'actes dont elle revendique tout l'honneur. Le public approuve. Quand le défilé est terminé, la présidente met la dernière main à la fondation de la Corporation en recevant de la troupe une série de serments. Elle leur fait ainsi solennellement jurer de rester fidèles au Règlement, de défendre « comme des guêpes et des bourdons » l'honneur de la Corporation, d'en publier partout les bienfaits, d'user en son honneur, au besoin, leur langue « jusqu'à la racine. » Elles jurent avec ensemble.

Promettez-vous de ne rien négliger pour connaître les petits secrets des « ménages » ? Nous le jurons ! Promettez-vous de rôder, de fureter sans cesse, et de venir chaque matin nous raconter tout ce que vous aurez appris ? Nous le jurons ! — Et quant à nous, dit la Présidente en manière de conclusion, nous nous chargerons d'y mettre « le poivre et le sel... ! »

Voilà le *role* pris sur le vif. C'est la pasquille alerte et vivante : elle puise son sujet dans les événements publics comme dans les menus faits privés, avec une verve satirique qui, sous les allures libres mais honnêtes que permet le wallon, critique sans blesser, corrige et amuse à la fois. Anodine et bonne enfant, cette muse sans prétention, au service de la bonne « blague » du terroir, sait choisir ses traits lestes et piquants. Elle signale des faits, parodie des personnages ou des types, cite même des noms, signale des défauts professionnels ou personnels, sans jamais arriver à vexer parce qu'elle ne cherche point à rabaisser ou à exciter.

L'exhibition du *role* prend tout l'après-midi. Le soir, il y a encore bon nombre de bals publics; plusieurs sociétés donnent de grands bals « parés, masqués et travestis »; les costumes s'y rattachent rarement aux formes traditionnelles de la *banc-courante* : les dames préfèrent des costumes plus modernes; les messieurs, en costume de cérémonie, sont cependant coiffés du bonnet carnavalesque, qui est de rigueur. La seule originalité de ces bals masqués, c'est que les dames y « tapissent » assez bien : les cavaliers, fatigués de leurs escapades, bâillent en majorité !...

7. Le mardi-gras.

La matinée du mardi est généralement silencieuse; on se repose, on digère son vin et... les *lawes*, coups de langue, propos médisants, qu'on a dû se laisser donner hier. Mais on se garde bien de s'échauffer la bile; on en rit et l'on se dit : *c'est l'cwarmai* et *à cwarmai tot passe*. Cependant, après-dîner, le carnaval des rues recommence de plus belle et, on doit le dire, le mardi-gras n'est pas le moins joli jour du *cwarmai*.

Les sociétés, dans leur dernière sortie, font retentir les rues

des plus joyeux pas-redoublés carnavalesques. L'année dernière l'Écho de la Warche, dont les cinquante exécutants étaient costumés en clowns, égayait la ville tant par ses joyeuses mélodies que par la « *paillasse* » gigantesque qui faisait sur un immense trapèze les exercices acrobatiques les plus vertigineux. En 1895 cette même société donnait le mardi-gras de magnifiques concerts sous un kiosque portatif. Elle distribuait un programme rappelant 17 airs malmédiens arrangés en pot-pourris par son actif sous-directeur M. SCHEUREN. C'était malmédien, wallon, carnavalesque.

En 1885 ce fut la Fraternité qui remporta la palme du mardi-gras. Ces vaillants ouvriers représentaient des *sottais* ou plutôt les « gnômes », gentils nains en maillots rouges qui, une légère petite hotte au dos, dansaient et sautillaient au son d'une excellente harmonie dont les exécutants étaient aussi revêtus de burnous rouges avec longues barbes blanches au menton. Cette fraîche troupe était suivie d'un char portant une gigantesque bouteille de « *Kräuterbitter* ». Les nains chantaient de gais couplets bachiques au sujet des cabarets de la ville. Ce cortège fut un des plus pittoresques que jamais nous ayons vus ici le mardi-gras.

Les corps de musique sont précédés, accompagnés, suivis d'une quantité de jeunes masques, fillettes et garçons, qu'ils entraînent sur leurs pas.

Les fillettes aux longs cheveux noirs, blonds, bruns, châains, flottant librement sur le dos, offrent un aspect des plus charmants. On voit là de petites paysannes et bergères, des arlequines et (comment dire)... des *vêheuses*, des chas-eresses et des sauvages, des bouquetières et des botteresses, des Alsaciennes, Algériennes, Tyroliennes, Bohémiennes, des Basques frappant du coude leur tambour... Enfin l'on revoit l'édition mignonne de ce qui se fit le dimanche.

C'est aussi le mardi-gras qu'on reconnaît le mieux l'antique *Cwarmai* malmédien ; c'est alors qu'on voit la *savadje haguelle* armée d'un balai à long manche poursuivre une *mareie-drouse* (homme travesti en femme du peuple) qui tout égarée fend la foule en jetant de hauts cris. Elle entre dans les maisons comme un tourbillon, renverse tout, se cache derrière les meubles ; la *haguelle*, toujours à ses trousses, la découvre ; comme un trait celle-là saute par la fenêtre en criant : *Ayou haguelle dju n'a nin parce du vos* « je n'ai pas peur de vous » ; et celle-ci de la suivre en criant : *Rawåde va, canaye, dju l'arès* « attends, canaille, je t'aurai ». Couvrant tous ces cris, on entend soudain le roulement d'un tambour qui frappe à tour de bras sur son instrument. Un *Domino*, entouré d'enfants qui chantent en cadence : *Domino dème on bonbon*,

domino dème on bonbon « domino donne-moi un bonbon », le suit en sautillant....

Vers les quatre heures la rue ressemble à un énorme kaléidoscope : à tout moment elle change d'aspect. Ce sont des farces, des charges, des *colex*, des parodies qui se suivent sans interruption. Mais, si le temps est particulièrement beau, on voit tout à coup, à travers ce charivari, apparaître la *promenade du bal masqué* (promenade du bal masqué) des sociétés de chant. Précédés d'une symphonie, qui joue une polonaise, se suivent les couples du bal masqué d'hier. C'est un coup d'œil splendide qu'offrent ces soixante à soixante-dix couples aux costumes riches autant que variés, qui scintillent au soleil quasi printanier. Ce cortège aux mille couleurs poursuit son chemin à travers les rues, décrivant des ronds et demi-ronds, des ellipses, des spirales en arabesque gigantesque, toujours changeante, jusqu'à ce qu'arrivé à son point de départ il rentre au local, où un petit goûter l'attend. Une sauterie termine le régal, après quoi chacun rentre dans ses pénates afin de s'approprier pour les bals de clôture.

Quiconque veut voir le résumé du carnaval malmédien assiste à l'un de ces bals de clôture. Dans le flux et le reflux continu de masques courant d'un bal à l'autre, mugissante vague humaine tantôt s'élançant dans la salle, tantôt s'écoulant avec fracas, il voit passer successivement les costumes du samedi, du dimanche, du lundi, plus ou moins fanés et qui demain seront jetés aux loques. Mais qui songe à demain dans ce tohu-bohu ?

Les masques sont aussi gais, aussi bruyants, aussi caustiques ; le champagne aussi pétillant ; la musique aussi fraîche ; les danses aussi entraînantes que le premier jour et, corps et âme, on s'adonne au plaisir du moment.

Cependant l'heure s'avance, la police fait son apparition dans la salle ; encore une danse, un coup d'archet et le *Cwarmai* aura vécu.

Tout rentre dans le silence, les masques s'en retournent avec des visages d'enterrement : il n'est pas rare d'en voir pleurant des larmes... de vin et soupirant : *Qui n'estans-ne l'an qui vint!* (Que ne resommes-nous l'année prochaine !)

8. Le brûlement de la Haguelle.

Autrefois, cependant, tout n'était pas fini avec le bal du mardi-gras. Le mercredi soir les sociétés se réunissaient une dernière fois et, en costumes du samedi, parcouraient les rues à la lueur de mille torches flambantes. Accompagnées des joyeux accents de la musique, elles promenaient à travers la ville un mannequin de

paille en costume de carnaval : la *haguette*. Arrivé sur la place du Marché, le cortège se formait en vaste cercle au milieu duquel se dressait, droite et roide, la *haguette*. On lui lisait la sentence la condamnant à périr par le feu, afin que, comme Phénix, elle renaisse l'année suivante, plus belle et plus joyeuse encore.

Puis les bombes et les boîtes détonaient, les fusées trouaient les airs, **retombant** en flammèches sur la foule. Au milieu des cris et des ris, le feu **était** mis à la *haguette* qui, remplie de pétards, craquait, pétillait et crépitait, menaçant de culbuter de la perche où elle était hissée.

Les sociétaires jetaient leurs torches aux pieds de cet autodafé et, après des cris de *paure haguette! paure haguette!*... formaient des rondes et dansaient à l'entour.

L'usage du brûlement de la *haguette* est certainement fort ancien. Avant que les sociétés ne fêtassent le carnaval ou la brûlaient déjà, mais sans tambour ni trompette; en l'entourant on chantait le couplet suivant :

<i>Von'tà nosse maisse toumé ès blesse</i>	Voilà notre maître tombé en
<i>I n'a pus ni djambes ni bresses</i>	[défaillance]
<i>S'i s'ramasse qu'on li cope lu tiessse</i>	Il n'a plus ni jambe ni bras
<i>Tra la la...., etc.</i>	S'il en revient qu'on lui coupe la tête
	Tra la la.... etc.

Depuis 1891 ce vieux souvenir du vieux pays wallon a vécu. Il s'est écroulé lamentablement sous les heurts réitérés des autorités. Est-ce un mal, est-ce un bien? Il ne nous appartient pas de répondre à cette question.

Afin de concilier toutes les opinions on a proposé de brûler la *haguette* le mardi-gras. Mais si le Wallon tient à ses antiques usages il y tient en têtu et la moindre altération lui semblerait une profanation.

Aussi n'aura-t-il pas de si tôt avalé cette pilule et les Sociétés ne manquent-elles point chaque année de mettre en gros caractères sous leurs programmes des festivités du carnaval, les deux mots : *Mercredi — Rugrets!* Que ne sont-ce là, hélas, les seuls regrets que ressentiront les amis trop fervents du *Cwarmai!*

Combien d'entre eux ne regretteront pas l'argent qu'ils ont gaspillé au carnaval, se promettant de ne plus s'y laisser prendre, et qui l'année prochaine recommenceront, tant cet us est enraciné dans le peuple malmédien!

Cependant Carême est là, plus de fêtes, plus de plaisirs.

Pendant ces quarante jours, le Malmédien observera fidèlement le mandement de carême, car chez nous point de *Lætare*, plus de

Mi-carême. Il parait cependant qu'autrefois on fêtait ce jour à Malmédy comme ailleurs, et nos mères se plaisent encore de conter à leurs fillettes les merveilles de ces bals qui, disent-elles, **étaient** beaucoup plus beaux (?) que ceux du carnaval.

Il va sans dire que si au carnaval on prend du plaisir de toutes les manières l'estomac n'est négligé en rien. La cuisinière fait ample provision de victuailles pour ces trois jours et il n'est pas jusqu'au plus petit ouvrier qui n'abandonne son ordinaire pour des mets plus friands.

Voilà donc l'antique *Cwarmai* malmédien. Unique en son genre il se conserva de génération en génération dans les formes reçues.

Que tout s'effondre, s'écroule autour de lui, il reste debout et immuable. Malgré son extrême vieillesse rien ne présage encore sa fin prochaine. Le Malmédien le révère, il l'aime passionnément, il en est fier et c'est en montrant son *Cwarmai* qu'il dit de la ville voisine de Stavelot qu'« elle est d'un siècle en arrière sur Malmédy! » Là-bas, en effet, dans cette ville qui fut si longtemps unie politiquement à la nôtre et qui lui reste unie par le langage, le carnaval des rues est pour ainsi dire nul.

Cependant, ces dernières années, Stavelot s'est mis à donner des *roles* à la mi-carême. Le Malmédien assiste à ces farces avec un sourire ironique aux lèvres. Et haussant dédaigneusement les épaules, il se dit qu'une copie ne vaut jamais un original.

H. BRAGARD

Secrétaire du « Club wallon », Malmédy.



NOTES ET ENQUÊTES

1. Le « flambia » ou « flambai ». — De l'article sur l'*Escauffeur*, paru au t. I, p. 17, il y a lieu de rapprocher ce que nous connaissons du *flambai*. Voici d'abord une note relative à un village non indiqué de la Hesbaye :

« Tel fermier de l'endroit est rentré terrifié l'autre soir : revenant de la ville, il suivait paisiblement le chemin du village au travers de la plaine, en songeant à ses affaires. Tout-à-coup un bruit terrible frappa son oreille : c'était, derrière lui, remplissant l'air, comme le choc retentissant des quatre pieds d'un cheval lancé à fond de train sur la route. Le bruit se rapprochait, grondant comme la foudre. Le fermier se retourna et n'eut que temps de se garer en se jetant de côté : il venait de voir passer devant lui, brillant et rapide comme l'éclair, le *flambia* « le flambeau [allumé] » franchissant la plaine et se perdant à l'horizon » (1).

Voici à présent un autre récit d'une note assez différente, mais semblable par le sujet ; nous le donnons tel que l'a fait (2) un vieillard de Waremme, sorte d'esprit fort comme on en rencontre parfois au village :

« J'ai vu le *flambia* de mes propres yeux, il y a environ cinquante ans. On ne parlait à Rosoux et aux environs que du *flambia* qui se montrait au coin du bois entre Berloz et Rosoux. Tout le monde en avait une peur bleue, quoi qu'il n'eût jamais fait peine à personne.

« Un jour que je devais passer par là, le garde barrière de Berloz me cria : « Gare au *flambia*, valet !... — Je n'en ai pas peur », répondis-je en frappant le sol de mon bâton.

« Je m'étais déjà demandé ce que serait bien cette chose qu'on disait toute de feu, rouge comme la gueule d'un tour, et je m'étais dit que ce devait être quelque chose d'analogue aux feux-follets... On prétendait que cela s'avancait brusquement...

« Enfin, me voici dans le bois.

« Tout à coup, je vois arriver vivement vers moi une effrayante boule de feu. Je m'arrêtai pour l'attendre, en serrant mon bâton. Oh ! je crois que du coup que j'aurais frappé je l'aurais traversée ! Elle arriva sur moi à la hauteur de la poitrine en palpitant doucement en l'air et s'arrêta. Je la regardai un moment : c'était tellement effrayant que, sans bien y songer, je soufflai dessus : Quel fut mon étonnement lorsque je la vis s'en aller tout doucement avec le vent que j'avais fait !...

« Quand je ne la vis plus, je repris ma route bien tranquillement et j'allai vite raconter la chose. Beaucoup de personnes n'ont jamais voulu me croire, tellement la croyance était enracinée que le *flambia* était un mauvais esprit. »

O. C.

(1) C. GRENON dans *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, 1^{re} série, t. VII, p. 32.

(2) Suivant un article wallon du journal *Li Spriche*, n° du 1^{er} janvier 1899.



QUELQUES COUTUMES DE LA FAMENNE

IL Y A TRENTE-CINQ ANS

1. La Fête paroissiale.



Ces beaux jours de la kermesse de Behogne (1), on voyait présider aux divertissements de la jeunesse un garçon entre deux âges, habillé de neuf, au sarrau luisant à plis roides, au bonnet flanqué sur l'oreille d'un bouquet de fleurs artificielles aux couleurs tapageuses.

C'est le Capitaine de la Jeunesse, autrement dit le « Maître-jeune-homme », un important personnage, je vous l'assure.

Son mandat était à vie, mais il devait remplir convenablement ses fonctions s'il voulait conserver son office, et n'avoir surtout aucune velléité du conjungo. Il ne devait pas être trop jeune, car nos gars portaient de préférence leurs suffrages sur un vieux célibataire, sachant bien que plus vieil plus fol ; or, dans ces jours de liesse, trop sage homme ne serait pas de saison.

Quelque temps avant la kermesse, si le Capitaine était démissionnaire, les jeunes gens se trouvaient convoqués pour élire un nouveau chef. Chaque garçon était tenu de payer une certaine cotisation ; celle-ci devait servir à pourvoir aux frais des amusements populaires, principalement à payer un orchestre qui, pendant trois ou quatre jours, râclait et s'époumonnait entre les ridelles d'un char rustique.

Le chariot, amené d'une ferme voisine sur la place dite *Les Djeux* ou *So les Djeux* « sur les Jeux », formait une estrade peu commode, où se plaçaient tant bien que mal un violoncelle, une

(1) Behogne, en wallon *Pogne*, a sa kermesse le premier dimanche de septembre. Behogne est le nom donné à la partie basse de Rochefort, capitale de la Famenne (province de Namur).

paire de clarinettes, deux violons et une grosse caisse renforcée d'un tambour.

Le second jour des fêtes, c'est-à-dire le lundi, la Jeunesse, précédée de la musique, se rendait devant les maisons où il y avait des jeunes filles. Celles-ci étaient invitées à prendre part à une danse qui avait lieu sur la rue. Après la danse, la maîtresse de maison offrait des morceaux de tarte et des rafraîchissements aux danseuses et danseurs, sans toutefois oublier les *musiqueux*.

Cela était connu sous le nom de *danse de l' dorée*, le mot *dorée* en wallon désignant toute espèce de tarte (1).

Avant les danses, tout jeune homme achetait du Capitaine une demi-aune de faveur rose — autrefois appelée « fontanges » — dont il se faisait une cocarde, puis un nœud que sa danseuse s'attachait à la ceinture.

2. Le Grand-Feu et les Chérôdes.

Le rôle du Maître-jeune-homme ne finissait point au dernier jour des fêtes. Il était encore appelé, le premier dimanche de carême, à présider à une importante cérémonie, celle du Grand-Feu.

Ce jour, à la vesprée, un chariot, précédé d'un tambour et suivi des garçons du village, circulait de rue en rue et arrivait, à l'entrée de la nuit, au sommet du *Berwau* « Beau-Regard », rempli de fagots et de bottes de paille fournis par tous les habitants. Un bûcher était élevé sur la montagne, et dès que l'office du soir était terminé on voyait bientôt le Grand-Feu flamber en illuminant les ruines du château et faisant croire à un incendie.

C'est le dernier marié dans la paroisse qui était chargé de mettre le feu. Enfants et jeunes gens dansaient en rond autour du foyer, pendant que le tambour battait à tout rompre.

Cet usage des feux sur les hauteurs, le dimanche de la Quadragésime, est commun à tous les villages de la Famenne. Il a le sens d'une purification : celui qui saute outre du brasier est préservé de la colique et de tout maléfice ; celui qui voit, à la fois, sept Grands-Feux, n'a rien à redouter des sorciers. On dit encore : « quand on ne fait pas le Grand-Feu, Dieu le fait. » Les bonnes femmes voient dans ce feu une sorte de sacrifice qui doit nous préserver de tout incendie dans l'année.

Le soir du mardi-gras, les garçonnets du village imitaient ce

(1) [Ce mot, à Liège, est réservé à la tarte au riz, qui est en effet « dorée », le riz étant mêlé d'œufs battus dans leur jaune — et parfois, par économie additionné d'un peu de safran. C'est donc par extension qu'ailleurs on appelle *dorée* les autres espèces de tartes. — O. C.]

que devaient faire leurs aînés le dimanche suivant : ils allumaient, sur les hauteurs, des feux qu'on appelle encore *Chérôdes*.

Cette cérémonie consiste à allumer un feu sur le chemin que les bestiaux suivent habituellement pour se rendre à l'abreuvoir, et à faire passer le bétail sur la cendre encore chaude. Cette pratique les préserve, pendant toute l'année, des coliques et de tout maléfice.

C'est une purification : de là, le mot de *Churôde* (Condroz) ou de *Chérôde* (Famenne) qui vient lui-même du wallon *r'churer* « récurer » (1).

3. La Soudée.

Le même jour de la Quadragésime, une fois les danses du Grand-Feu terminées, la foule se rendait dans l'allée du *Banni-Bois* qui domine Rochefort, d'où l'on entendait bientôt, de minute en minute, un ensemble de voix puissantes pousser ces mots fatidiques :

Sohait! sohait!
Bon mariage si Dieu plait
X... avou Z....
A l'pêcherie, tannerie, coquai!

Un roulement de tambour, et les « souhaits », les annonces de mariages se succédaient sans interruption pendant une heure et plus. Cela s'appelle *souder*.

Autrefois ces publications étaient l'objet des profondes méditations du Maître-jeune-homme aidé d'un conseil de quelques vieux garçons de la joyeuse bande. D'avance, on dressait la liste de ces mariages en l'air dont grand nombre étaient des plus comiques. Parfois certaine fillette, ou délurée ou niaise, gagnait le Capitaine et se faisait inscrire au mystérieux registre selon les vœux de son cœur : c'était ballon d'essai.

Les mariages « contractés » au jour du Grand-Feu se dénouaient à la Lætare « en trempant la *couque* » entre filles et garçons.

Il faut savoir que ce dimanche, la coutume était que les jeunes gens visitassent, à la soirée, les familles où ils étaient reçus, pour manger la *couque* (2) arrosée d'une vieille bouteille, ou d'un cruchon de *péquet* « genièvre ». La *couque* était fournie par la *soudée* et la boisson par le *soudé*.

(1) [C'est en vertu d'une figure analogue que l'on dit à Liège *s'aller fer r'hurer s'tchaudron* « s'aller faire nettoyer son chaudron » périphrase facétieuse pour dire : aller à confesse. — O. C.]

(2) *Couque* de Dinant. Voir Wallonia, t. V, p. 75, 193 suiv.; et t. VI, p. 199.

4. *Les noisettes de la Noël.*

Le lendemain de la Noël, les jeunes gens allaient « chercher leurs noisettes » chez les jeunes filles qu'ils avaient fait danser à la kermesse. L'usage s'était étendu, je ne sais trop pourquoi, aux habitués des brasseries. Ceux-ci, ce même jour, recevaient de la cabaretière leurs noisettes et, à défaut d'avelines, des noix ou des amandes; ces dernières se trouvaient souvent à coque dure pour les soifeurs de passage.

5. *Coutumes agricoles.*

Parmi nos populations agricoles, on doit s'attendre à quelques coutumes en rapport avec les travaux des champs.

Ainsi, au temps de la moisson, le fermier qui était le dernier à engranger ses blés se voyait planter, au sommet de sa dernière voiturée, un mannequin en paille vêtu de guenilles et coiffé d'un chapeau défoncé : c'est *Tchan Odet*, autrement dit « Jean le Fatigué. »

Le char était suivi des glaneurs et des moissonneurs qui chantaient à l'unisson, d'une voix dolente, ces mots répétés : *N'auront-is jamais fait (fini) ! N'auront-is jamais fait ? ...* Ce chant plaintif et monotone, qui se faisait entendre à la soirée ou pendant la nuit, était une sorte de *miserere* dont n'était pas toujours fier le fermier attardé dans ses travaux.

Mais celui-ci n'en était pas quitte à si bon marché. Le mardi de la kermesse, la Jeunesse, musique en tête, se transportait chez le fermier et, le maître-manouvrier de la ferme ayant pris *Tchan Odet* sur les épaules, la bande défilait gaïment et bruyamment par les rues du village.

Un autre usage messidorien est celui de *cori l' djavai* « courir la javelle. » Avant que les chariots quittassent le champ moissonné, le fermier faisait dresser à l'un des bouts une gerbe, et tous les glaneurs, acculés à l'autre extrémité, étaient appelés à gagner la bottelette à la course. Le désir de remporter le prix donnait parfois, aux vieilles et aux vieux, l'envie de se désankyloser les jambes.

Dans chaque ferme, le battage des grains fait, la *cins'resse*, la « fermière », invitait les faucheurs, les batteurs en grange et les valets de charrue à un souper : c'est ce qui s'appelait *fê l' coq* (1).

(1) Sur cet usage, en Hesbaye, voir *Wallonia*, t. II, p. 105.

6. *Les Pèlerinages.*

Dans nos campagnes, pèleriner est encore en vogue et foule de bienheureux sont comme jadis honorés dans leur chapelle.

L'un des pèlerinages les plus courus de la contrée était celui de Sainte Odile, à Hamerenne lez-Han, sur la Lesse. Hamerenne est un tout petit hameau qui possède une vieille chapelle romane. Les gens atteints d'ophtalmie y viennent, au mois de juillet, se baigner les yeux de l'eau d'une fontaine à laquelle est attribuée la vertu d'éteindre l'inflammation des paupières. On raconte qu'en 714 ou 715 on y aurait transporté le corps de sainte Odile, qui, née aveugle, aurait recouvré la vue en recevant le baptême. Ce fait est pure légende : les restes de la fille d'Etichon, duc d'Alsace, n'ont pas traversé les Vosges.

Saint Druon, le patron des bergers, était également vénéré dans cette chapelle. Celle-ci ayant été profanée, paraît-il, le vieux saint Druon fut abandonné de nos pasteurs, qui, s'adressant à un très habile ébéniste, firent tailler un nouveau saint dont ils ornèrent l'église paroissiale.

Le grand pèlerinage des Rochefortois est celui de N.-D. de Foy. Il a lieu chaque année à la fête de la Pentecôte. Vers minuit, une nombreuse procession de gens dévotieux, accompagnés d'un prêtre, se met en route pour Foi-Notre-Dame, où elle arrive au lever du soleil. Après une messe dite aux frais d'une confrérie, confrères et consœurs se répandent dans le village pour se restaurer et faire des achats de *couques* de Dinant ; puis ils se remettent en marche, guidés par un gonfalon. On est de retour dans l'après-dinée du lundi. Une halte est faite autour d'une chapelle située non loin de la Briqueterie, à Rochefort même, où va les attendre le clergé de la paroisse suivi des fidèles qui n'ont pu faire le voyage.

Ce pèlerinage, qui est en grand honneur, paraît dater du moyen-âge, et avoir été institué à la suite d'une épidémie qui avait dépeuplé, à Rochefort, l'endroit dit Thier-des-Malades, dont le nom serait un souvenir de cette peste.

Tous les sept ans, il était d'habitude de faire ce pèlerinage « sous les armes », c'est-à-dire qu'un corps armé escortait les pèlerins. Il me souvient d'avoir admiré nos paisibles concitoyens transformés en guerriers. Les vieux magasins de Givet fournissaient le travestissement. Que c'était beau cette mascarade militaire ! Nos hommes, divisés par compagnies, rappelaient tous les régiments du premier Empire. Mais que de disparates ! Il n'était pas rare de voir

un chasseur compléter son uniforme et son fournement avec des pièces d'un dragon; un soldat du 30^e de ligne coudoyer un homme de 101^e. Six mois avant l'expédition, barbes et moustaches étaient épargnées, et au beau jour qui devait voir reluire sabres et baionnettes fraîchement fourbis, quelles brosses à dents et quelles barbiches aux figures! Ce qu'il fallait considérer avant tout, c'était le peloton de sapeurs. Bigre! avaient-ils l'air farouche ces terribles fantassins, avec leurs colbacks, leurs haches et leurs longues barbes. En second lieu, l'attention était attirée par les habiles évolutions de la grosse cavalerie et de l'artillerie de campagne. C'était, vous l'entendez, au grand complet. Toutes les têtes étaient affolées par les plumets et cocardes, et les gros bonnets de l'endroit ne dédaignaient pas de figurer en colonels, majors et capitaines.

Cet usage d'accompagner la procession de gens armés vient sans doute du moyen-âge, des temps troublés où l'on avait assez peu de respect pour la propriété et la personne d'autrui...

Extraits de *Rochefort et les environs*, ouvrage que j'ai publié à Rochefort, en 1870, sous le pseudonyme F. C. DE LA FAMENNE. — C'est le chapitre « Us et Coutumes », p. 87 à 102 de ce vol., avec quelques détails repris dans les Notes.

FRANÇOIS CRÉPIN.

Directeur du Jardin botanique de l'Etat, Bruxelles.



LE MARDI-GRAS ET LE DERNIER MARIE

A CHATELET



ors avons découvert jadis, aux Archives provinciales de l'Etat, à Liège, un acte relatif à une curieuse coutume de la ville de Châtelet, qui se rattache aux scènes populaires du carnaval en cette localité. Le fait est assez curieux pour être signalé.

Il s'agit d'une ordonnance que prit le Chapitre Cathédral de Saint-Lambert à Liège, vers le milieu du siècle dernier, pour proscrire un usage sans doute ancien. Voici le texte de l'ordonnance :

« Nous Doyen et chapitre de la Très-illustre Eglise cathédrale de Liège, apprenant avec surprise qu'il se serait introduit, dans notre ville de Châtelet et ses dépendances, une prétendue coutume en vertu de laquelle les jeunes hommes de notre dite ville et dépendances, par un droit chimérique qu'ils appellent le droit de la jeunesse, prétendent le pouvoir et le présument d'enlever, par force, pendant les carnavales ou autres jours de réjouissances en l'année, le dernier marié, non natif de Châtelet, de le mettre sur un tineaü, de le conduire ainsi parmi la ville et lui faire toutes sortes de mauvais traitements à discrétion; de quoi nous sommes informés qu'il est déjà arrivé des grands malheurs et qu'il peut encore en survenir d'autres; à ces causes, nous déclarons cette coutume comme un abus intolérable et comme tel l'anéantissons, défendant très sérieusement, à tous et un chacun, de concourir à pareils désordres, à peine de dix florins d'or d'amende à payer irrémisiblement par chacun des contrevenants, de quelle amende les parents seront responsables pour la faute de leurs enfants; voulant que la présente soit publiée au son du tambour et affichée où il convient et ordonnant à notre Bailli (Delpaire) de tenir exactement la main à l'exécution d'icelle.

» Donné, dans notre lieu capitulaire, le 10 mars 1745 ».

Le fait suivant motivait cette ordonnance : Jean Claude Le Roux, qui habitait Châtelet, avait été, en 1745, la victime de cette drôlatique coutume, et, sur ses plaintes, adressées au Chapitre, celui-ci lui avait accordé une sauvegarde pour le protéger, lui, sa femme, sa sœur et son beau-père; mais il était bien temps, le coup était fait! Le Mardi-Gras, Le Roux avait subi toutes sortes de mauvais traitements de la part d'un certain nombre de jeunes hommes de la localité et le fameux tonneau avait rempli son rôle! Le Bailli Delpaire châtia les coupables et ce fut tout.

CLÉMENT LYON.

Directeur de « l'Education populaire » Charcroi



LE P'TIT FUSIL

CHANSON PLAISANTE

Vif et gai

Mon père m'avait fait faire Un p'tit fu - sil Un p'tit fu -
sil, p'tit fusil, p'tit fu - sil Pour al - ler à la chasse yé yé
yé Aux per - de - rix, Aux per - de - rix, per - de - rix, per - de - rix

1.
Mon père m'avait fait faire
Un p'tit fusil
Pour aller à la chasse
Aux perderix.

2.
Au premier coup que j' tire
J'ai mal tiré :
J'ai tiré ma maîtresse
Au bout du nez.

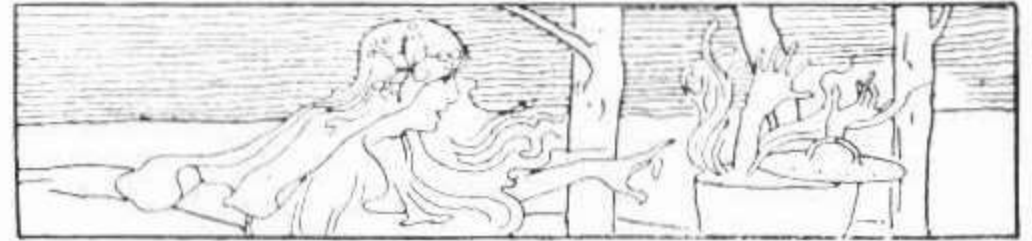
3.
J'ai couru tout près d'elle :
« Ça fait-i mâ ?
— La blessure n'est pas grande
Mais j'en mourrai.

4.
— Quand tu en mourras, belle
Je m'en irai
Je m'en irai à Rome...
C'est loin assez ! »

5.
En montant la montagne
J'entends sonner
On m' dit qu' c'est pour ma belle
Que j'ai tiré(e).

6.
Et je m'en vais à Rome
Me confesser
Pour pénitence on m' donne
De recommencer.

Chanté en 1891 par feu M. CORNELLE COLLIN, originaire de Polleur. — La chanson est connue sous la même forme à Visé (M. HENRI SIMON) et à Lincé-Sprimont (M. FERN. SLUSE). Pour la fin du couplet 2°, on connaît à Polleur la variante : *So l' bœrd de let.*
O. C.



LE DIABLE TENTANT LES SAINTS

Légende ardennaise



Un jour, le diable entreprend sa grande tournée pour tenter le pauvre monde. Il est bien décidé à revenir avec une bonne « hottée » d'âmes.

Il arrive près d'une hutte. Il entre sans frapper et trouve un vieillard en train de dire des prières dans son lit. Pour ouvrir la conversation, il lui dit :

« Elles sont chaudes, vos prières ! »

Mais le vieillard répond :

« Si elles sont trop chaudes por ti, soffelle-les !! »

Le diable était mal tombé : c'était saint Bernard ! Il se retire tout penaud. Un peu plus loin, il trouve dans un autre ermitage, un homme entre deux âges qui disait des prières à haute voix :

« Elles sont belles, tes prières » dit le diable.

— *Dji wåde* (je garde) *tes laides por ti.* »

C'était saint Remacle.

Voyant qu'il n'y avait non plus rien à faire de ce côté, Satan se retire et poursuit sa route; il entre dans un bois.

Il rencontre un chasseur à cheval, courant le cerf et priant au galop :

« Elles vont vite » dit Satan.

— *Cours après*, dit le chasseur, toujours galopant.

C'était saint Hubert. Le diable le voit disparaître et poursuit son chemin.

Un peu plus loin, il trouve un vieillard accroupi derrière sa hutte, qui priait en faisant une petite vilaine besogne.

Satan se met à rire :

« *Ti dis des massites* (Tu dis des malpropres) !

— *I n'a si mâssi qui n' ti düsse* (Il n'y a si malpropre qui ne te convienne) dit saint Antoine — car c'était lui !

Et se relevant il ajouta :

— *Tins, ro les là, prinds les !* »

Le diable, cette fois furieux, s'enfuit à toutes jambes et rentra dans son noir domaine, convaincu qu'il n'y avait rien de bon pour lui sur la terre ce jour-là.

Recueilli à Stavelot.

LOUIS DETRIXHE.



TYPES POPULAIRES

Les Types locaux. à Huy

1. LES HOMMES DU PONT.

Groupe grave et stoïque, ils sont là ! étalant au soleil de juin leurs faces rubicondes, leurs muscles saillants, offrant au public le secours de leur force ou le harcelant de leur verve railleuse. Leur place sur la pierre du parapet est marquée par la tradition, la graisse et les vieilles *rolles*.

Pour rien, hormis gagner de l'argent ou boire un *Jacques*, (verre de genièvre), l'homme du pont ne quitterait sa place. Cependant, s'il survient un orage, il s'élance sous la tente du magasin Gilbert, et la discussion commencée, continue, presque ininterrompue.

Car il discute, l'homme du pont, il gesticule. Tous les actes de la vie publique et privée des hommes en place, des *gros monssieu*, sont passés en revue, critiqués, commentés, approuvés, blâmés.

Courageux, il l'est certes, et quoique peu batailleur de sa nature, si son adversaire emploie des arguments un peu trop risqués, il sait au besoin prouver qu'il n'a pas que de l'éloquence, et défendra ses opinions à poings fermés. Si l'adversaire, magnanime et conciliant, n'est pas dans une déche profonde, et offre un *gendarme* (grand verre de genièvre) chez Mélie, il s'empressera d'accepter. Car, si l'aristo va prendre suivant l'usage, sa chope à la Société Littéraire, l'huileux va ingurgiter son bock aux caves de Munich ou au Phare ; le suprême de l'épouillant et du copurchic pour l'homme du pont est d'aller savourer, à petites gorgées qu'on promène dans la bouche, un pur grain de vieille marque chez Mélie. Cette absorption spirituelle lui donne de l'éloquence.

Il me souvient, à ce propos, du discours prononcé par le célèbre *Vèvé* à l'enterrement de *Dèdè 1^{er}* — celui qui collait les affiches. *Vèvé* suivait donc seul le convoi funèbre de son ami défunt. De